

Réunion 2 septembre 2020 à Varennes-Vauzelles

Présidence : Mme Françoise VALLET

Membres présents : Mme GALVAING-GAUTHIER, MM. ALDAX, ATERO, BERFORINI, BUCHETON, DUFLOUX, FONTENIAUD, FRANCE, LAVALETTE, MAY, MEIGNEN, NOGUES

Membres excusés : Mme BEAURENAUD, MM. BASTIEN, BOITIER (pouvoir à D. ATERO), BONDOUX, LEJEUNE, PONSONNAILLE (pouvoir à A. BUCHETON)

Membres invités présents : MM. ARCHAMBAULT, LEMERCIER, TREPKA

En préambule, la Présidente présente le jeune Erwan JOURNE, apprenti BPJEPS, et lui souhaite la bienvenue dans la Maison du Football.

Erwan, joueur au club du SNID, accompagnera les techniciens pendant toute la saison avec pour missions :

- le développement et suivi des pratiques (football féminin et jeunes)
- le développement du Programme Educatif Fédéral,
- la structuration et le développement de la communication des actions techniques,
- l'animation des Centres d'Entraînements de Secteurs en lien avec l'équipe technique départementale,
- la mise en place d'une aide aux devoirs pour la section sportive départementale.

1. ÉVÉNEMENTS, INVITATIONS

Cf. annexe 1.

2. COURRIERS, COMMUNICATIONS

Cf. annexe 1.

3. ADOPTION PV

⇒ Comité de Direction du 07/07/20 paru sur le site internet du District le 10/07/20 et dans Nièvre Football n° 510 du 10/07/20

⇒ Comité de Direction du 10/07/20 (réunion électronique) paru sur le site internet du District le 10/07/20 et dans Nièvre Football n° 511 du 17/07/20

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

4.1 Départ de Mme Catherine BUCHWALTER de la LBFC

La Directrice Adjointe de la LBFC a fait valoir ses droits à la retraite ce lundi 31 Août 2020.

Entrée au District du Territoire de Belfort en 1979, elle a été ensuite recrutée comme Directrice de la Ligue Franche-Comté en Octobre 2000 puis à la fusion avec la Ligue de Bourgogne en 2016 est devenue alors Adjointe de Direction pour la grande région jusqu'à ce jour.

Le District de la Nièvre tient à remercier Catherine pour son investissement, sa réactivité ... au service du football et lui souhaite une très belle retraite.

4.2. Point COVID

Au niveau FFF et Ligue

Un protocole de reprise des compétitions régionales et départementales a été diffusé à l'ensemble des clubs et des acteurs du football burgo-comtois par la LBFC et mis en ligne sur les sites des instances. Celui-ci est malheureusement encore susceptible d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales.

Le président de la LBFC a réactivé la cellule Covid-19 à la Ligue, intégrant les 7 Districts, sur le même format que la cellule de crise qui avait fonctionné de mars à début juillet, un suivi et des décisions devant être prises en concertation au fur et à mesure de l'évolution de la situation, en espérant bien sûr que cette évolution soit positive.

La FFF a remis en place également les réunions hebdomadaires avec les Présidents de Ligue, et avec le Bureau du Collège des Présidents de Districts. A tous les niveaux, nous sommes en ordre de marche pour gérer la situation. La Ligue et les Districts ont désigné des référents Covid-19 qui seront l'interface avec les clubs et les différents acteurs.

Au niveau du District

La reprise des compétitions et de l'ensemble de nos activités (réunions ...) devra se faire dans le cadre de protocoles sanitaires précis définis en relation avec la FFF.

Dans le but que nos championnats puissent reprendre durablement, la Présidente a envoyé des courriers en joignant le Protocole de reprise des épreuves Ligue et Districts et la fiche de synthèse élaborée par les 7 Districts et la LBFC :

- aux Président(e)s de clubs
- aux Éducateurs (trices) par le biais du dépliant élaboré par la Commission des Jeunes
- à tout(e)s les Maires pour les informer des protocoles sanitaires à respecter par les clubs, tout cela pour que les municipalités autorisent les installations sportives et vestiaires
- à la DDCSPP 58,
- à la Préfecture
- au Conseil Départemental
- au CDOS.

Le District accueillera de nouveau les clubs à partir du 2 septembre.

Cependant, le virus n'a pas disparu, aussi il est de notre responsabilité à tous lors des visites, et en respect des autres, de poursuivre les gestes sanitaires :

- Lavage des mains (gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée)

- Port du masque **obligatoire** dès l'entrée dans le District et pour toutes circulations à l'intérieur du District
- L'entrée dans un bureau ne se fera qu'avec l'accord préalable de la personne et dans le respect des capacités indiquées de chaque bureau
- L'usage des sanitaires est strictement réservé aux salariés du District et aux membres des commissions.
- Les distances physiques (1m. à 1,50m. entre chacun) doivent être respectées.

Au niveau du personnel, un protocole leur a été aussi adressé au niveau de l'utilisation des locaux et de la voiture du DNF.

Pour vaincre ce virus, respectons les autres !

5. POINT FINANCIER DISTRICT ET CLUBS

5.1. Point sur la clôture de l'exercice 2019/2020

Guy LAVALETTE fait une rapide présentation de l'exercice 2019/2020 et indique qu'il devrait présenter un résultat positif.

Il rappelle le fonctionnement du Fond de Solidarité reversé aux clubs en fonction du nombre de leurs licenciés.

5.2. Présentation du budget prévisionnel 2020/2021 et adoption

Guy LAVALETTE présente le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021 d'un montant de 283.600€ (voir annexe).

Après un rapide passage au vote, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

5.3. Situation des clubs à ce jour

Pour terminer, le trésorier établit un point sur la situation financière des clubs.

La Présidente remercie sincèrement le Trésorier pour l'important travail qu'il a effectué tout au long de la saison.

6. POINT SUR LES COMPETITIONS

6.1 Au niveau Seniors

6.1.1 Point sur les clubs (nouveau, en inactivité...)

Un seul nouveau club celui de l'AS COSSAYE qui engage deux équipes en championnat Départemental 4.

En revanche, trois sont en inactivité : l'US ANLEZY, le FC NARCY et le FC CORVOL, ce qui porte à 58 le nombre de clubs nivernais (identique à la saison précédente).

6.1.2 Point sur les engagements en foot à 11

Outre les 59 formations au lieu de 60 (voir PV du CD du 7 juillet 2020) qui composeront les différents groupes du championnat de Départemental 1, 2 et 3, vingt-huit équipes se sont engagées en championnat Départemental 4. Après avoir envisagé de constituer deux poules de quatorze, la Commission des Compétitions Seniors s'est prononcée pour trois poules géographiques : deux de neuf et une de dix, afin de prévenir toutes contraintes.

Tous les championnats débuteront dimanche 13 septembre 2020.

Au niveau des vétérans, Joseph BERFORINI indique que 10 équipes participeront cette saison au critérium et 11 équipes pour la coupe. Il annonce que la première réunion de sa commission aura lieu le lundi 7 septembre prochain.

La Présidente propose alors d'entériner les ententes seniors pour la saison 2020/2021 :

D3B : Entente MOUX / BRASSY 1

D4B : Entente MOULINS ENGILBERT / PANNECOT 3

D4C : Entente GARCHIZY / GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 3

Féminines : Entente POUILLY / 2F2N - Entente CORBIGNY / CHATEAU CHINON ARLEUF

Ces ententes sont validées à l'unanimité.

Françoise VALLET déclare que la reprise des compétitions se fera dans le cadre de protocoles sanitaires précis définis en relation avec la FFF. Elle propose aux membres du Comité de Direction de modifier les horaires des matchs programmés en lever de rideau en les avançant à 12 heures (11 heures 30 horaire d'hiver) afin de permettre aux clubs de mieux s'organiser pour désinfecter les vestiaires entre chaque rencontre. Il faudra également sensibiliser les clubs afin que les joueurs limitent leur temps passé dans les vestiaires et dans les douches.

Cette proposition est actée à l'unanimité.

6.1.3 Calendrier Coupes

Bernard MAY annonce que le premier tour de la Coupe du Conseil Départemental aura lieu le 20 septembre 2020 et concernera les équipes premières des championnats départementaux D2 D3 et D4. Le tirage est programmé le mercredi 9 septembre 2020. A l'avenir, le tirage s'effectuera en présence de deux présidents de club volontaires, mais sans les clubs en raison de la crise sanitaire.

Il rappelle que le règlement de la Coupe de France a été modifié, à savoir la suppression de la prolongation en cas d'égalité au terme des 90 mn (départage par l'épreuve des tirs au but) et propose aux membres du Comité de Direction d'appliquer cette règle aux coupes départementales du Conseil Départemental et du District Sport Comm, hormis pour la finale. Cette proposition est actée à l'unanimité (voir annexe).

6.1.4 Football féminin

Bernard MAY précise que dix équipes participeront au critérium féminin à huit : CERCY 1, CLAMECY 1, L'ENTENTE CORBIGNY 1-CHATEAU-CHINON 1, COSNE 1, COSNOIS FC 1, ENTENTE POUILLY-2F2N 1, MARZY 1, NEVERS FC 58 2, SNID 1 et SAINT-REVERIEN 1.

Le calendrier sera établi par la Commission des Compétitions Seniors avec un début de compétition les 29 et 30 septembre 2020.

L'équipe 1 du FC NEVERS 58 participera au championnat de R3 dont la première phase se disputera sous la forme d'un interdistrict.

6.2 Au niveau Jeunes

6.2.1 Point sur les engagements des équipes

Nicolas TREPKA présente à l'aide d'un diaporama un comparatif N/N-1 sur le nombre d'équipes engagées dans les championnats jeunes. Celui-ci indique une légère baisse pour les U13 et les U18.

Ne pouvant organiser dans de bonnes conditions les réunions de rentrée, le Président de la Commission Sportive Jeunes, Alain BUCHETON, indique avoir élaboré avec les techniciens un petit guide regroupant les informations utiles au bon déroulement de la saison.

Suite à la demande de certains clubs d'avoir, cette année, un calendrier beaucoup plus attractif, il déclare que, de ce fait, peu de dates sont disponibles pour les reports de rencontres.

Les championnats jeunes débuteront le 12 septembre 2020 hormis pour la poule U13 Division 3 qui commencera le 19 septembre 2020 avec une fin de la phase « Automne » prévue le 12 décembre.

Nicolas TREPKA déclare qu'un protocole pour l'organisation des plateaux du football d'animation sera très prochainement adressé aux clubs (réduction nombre d'équipes, pas de rentrée, retrait des parents de l'aire de jeu, etc...).

7. FONCTIONNEMENT DU DNF ET ACCOMPAGNEMENT CLUBS

7.1. Validation des commissions (CDA, délégués, CSOE ...)

Certaines personnes vont, après de très nombreuses années de bons et loyaux services, prendre un peu de recul et laisser la place à des nouvelles souhaitant s'investir, à leur tour, dans l'organisation de notre football départemental.

C'est l'occasion de remercier l'ensemble de ces bénévoles grâce auxquels notre football départemental fonctionne si bien depuis de très nombreuses années.

- Au niveau de la Commission de Discipline : Jocelyne COUTURIER, Maki BELATTAR et Stéphane KHELF laissent leurs places.
2 candidatures : Mme Isabelle ROPERTO et M. Jean-Philippe CANU.
Ces 2 nouveaux membres sont validés à l'unanimité.
- Au niveau de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, 2 nouveaux membres vont intégrer cette commission : MM. Benoit CALVENTUS et Jean-François VOISIN.
Ces 2 nouveaux membres sont validés à l'unanimité.

7.2. Membre responsable pour interjeter l'appel au nom du CD

La Présidente indique que, comme la saison dernière, le Comité de Direction du District fera systématiquement appel en cas de contestation, par l'intéressé ou le club, d'une sanction disciplinaire infligée en première instance. Le but est de permettre à l'organe d'appel de se saisir de l'ensemble du litige et d'aggraver, si besoin, les sanctions infligées en première instance (ce qui n'est pas possible si l'intéressé est le seul appelant).

Elle propose de continuer de confier cette tâche à Joseph BERFORINI.

Les membres du CD valident cette proposition.

7.3. Annuaire (modifications, couverture)

Bernard FRANCE propose un projet de couverture de la nouvelle édition de l'annuaire 2020/2021 qui mettra à l'honneur le centenaire du District.

La Présidente le félicite pour sa belle initiative.

Un groupe de travail composé d'Alain ALDAX, Joseph BERFORINI, Bernard FRANCE et Bernard MAY se réunira mardi 9 septembre pour élaborer le tableau des accessions et rétrogradations pour la saison 2020/2021.

8. ORGANISATION DE L'AG DU 31 OCTOBRE 2020 (CALENDRIER A RESPECTER ...)

La Présidente, Françoise VALLET, présente le rétro planning en vue de la préparation de l'Assemblée Générale 2019/2020 qui se tiendra le samedi 31 octobre 2020 à Imphy (salle des fêtes).

Calendrier à respecter :

➔ Candidatures Comité de Direction (scrutin de liste) / Vœux / Candidatures organisation Assemblée Générale 2021 (secteur Sud-Ouest) : au plus tard 30 jours avant **soit le 1^{er} octobre 2020** (cachet de la poste faisant foi).

➔ Déclarations de candidature pour représentation des clubs de District à l'AG électorale de la LBFC en 2020 : au plus tard 30 jours avant **soit le 1^{er} octobre 2020** (cachet de la poste faisant foi).

➔ Invitations clubs et partenaires : 1 mois avant **soit le 30 septembre 2020**.

➔ Analyse des vœux des clubs par la Commission Départementale des Statuts et Règlements fin septembre.

➔ Validation de l'ordre du jour de l'AG et des vœux par le Comité de Direction (date à fixer).

➔ Publication des comptes rendus d'activité des commissions pour la saison 2019/2020 **le 16 octobre 2020** sur le site internet et le journal électronique.

➔ Dossier à adresser aux clubs 15 jours avant, **soit le 16 octobre 2020** (ordre du jour, pouvoir, l'identité des candidats, le programme des candidats, vœux, modifications statuts, comptes, candidatures prochaine AG, plan, etc...) par mail via Notifoot.

Ce retro planning est validé par le Comité de Direction.

Elle présente ensuite un diaporama rappelant les modalités des élections du Comité de Direction et des représentants des clubs de district à l'AG de la LBFC (voir annexe).

Afin de respecter le protocole sanitaire, Daniel FONTENIAUD précise quelques points importants notamment la présence **d'UN** seul délégué par club, la nécessité d'organiser l'assemblée dans une salle permettant la distanciation physique, la suppression de toute convivialité (pas de café d'accueil, pas de buvette ni de restauration).

La secrétaire, Cécile TOURNOIS, propose de demander aux clubs de retourner le pouvoir dûment complété au District afin d'anticiper les vérifications (vote) et de limiter les regroupements de personnes aux bureaux de pointage et aux bureaux de vote, décision actée à l'unanimité. A défaut, le pouvoir pourra être présenté le jour même et les vérifications seront faites sur place (contrôle sur Foot2000 - attention, temps d'attente).

9. QUESTIONS DIVERSES

↳ **Françoise VALLET** indique avoir reçu un courrier de M. Thierry FOUFELLE, Président du FC Château Chinon Arleuf demandant une dérogation pour que ses quelques U18 puissent jouer en entente avec l'équipe Toulon/ Etang/Luzy dans le District de Saône et Loire.

Après quelques échanges, les membres du Comité de Direction valident à l'unanimité cette demande qui est accordée **à titre exceptionnel et seulement pour la saison 2020/2021.**

↳ **Alain ALDAX** informe que la date limite d'inscription pour la Coupe Nationale Futsal **est fixée au 15 septembre 2020.** Les deux premiers tours seront organisés par les districts.

Il déplore le faible nombre d'arbitres formés pour les compétitions futsal. Le Président de la CDA, Dominique ATERO, indique qu'un recensement sera fait pour connaître les arbitres motivés et intéressés par ces championnats.

↳ **Alain BUCHETON** informe, qu'à titre exceptionnel cette saison, une rencontre non jouée à la date initialement prévue au calendrier officiel pourra être repositionnée dès le mercredi suivant à la seule condition qu'un mail des 2 clubs soit adressé au secrétariat du District au plus tard le lundi minuit. Ce mail devra bien entendu préciser l'heure de la rencontre et le lieu.

↳ **Dominique ATERO :**

- Informe que le stage « 3 jours pour devenir arbitre » aura lieu du 9 au 11 octobre 2020 et précise que le coût de la formation s'élève à 120€ (90€ frais pédagogiques + 30€ frais annexes) (voir annexe Dispositions Financières).

La Présidente propose de sensibiliser les clubs en infraction au niveau du statut de l'arbitrage.

- Déclare que l'Assemblée Générale des Arbitres a été annulée pour ce début de saison en raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19.

↳ **Joseph BERFORINI** indique que les licences du club du Cosnois FC sont non validées à ce jour puisque le club n'a pas procédé à l'élection d'un nouveau bureau. Il précise également que le club a bien respecté la numérotation de ses maillots pour la rencontre du premier tour de Coupe de France.

↳ **Patrick DUFLOUX :**

- Annonce que la Commission des Délégués recherche de nouveaux membres.
- Rappelle qu'il ne se représente pas à la Présidence de la Commission de Discipline et indique vouloir confier ce rôle à Alain ALDAX. Cette proposition est validée à l'unanimité, la Présidente remercie Patrick pour son travail.

↳ **Guy LAVALETTE** déclare que quelques dossiers FAFA sont toujours en cours d'élaboration et que les nouveaux imprimés 2020/2021 n'ont pas encore été diffusés par la FFF.

↳ **Daniel FONTENIAUD** déclare avoir participé à une réunion de la cellule « Covid-19 » et indique que des modifications vont être apportées au protocole sanitaire, notamment :

- Le report de la rencontre lorsque le club compte **3 joueurs** ou plus identifiés porteurs du virus (1 seul cas souhaité par l'ARS),
- L'obligation du port du masque sur les bancs de touche : à ce titre il est conseillé au délégué du match et à l'arbitre d'effectuer un rappel sur cette obligation lors d'une « causerie » d'avant-match (rôle pédagogique) et de l'inscrire, en cas de non-respect, sur la FMI. Dans l'éventualité d'une récurrence, les personnes concernées pourraient être entendues en Commission d'Ethique et la Municipalité serait informée.

- La problématique des joueurs remplaçants/remplacés (conseil : prévoir un masque pour tous les joueurs dans des pochettes numérotées).
- L'autorisation des spectateurs debout avec masques et respect de la distanciation.
- La mise en forme d'une fiche « Référent Covid » à destination des clubs.
- La modification de la fiche synthèse récapitulant les dispositions principales du guide de reprise des compétitions régionales et départementales.
- Pas de protocole d'avant match et d'après match entre joueurs et arbitres.
- Il est conseillé la tenue d'un registre de présence aux matches et la distribution d'un questionnaire d'identification des symptômes à destination des joueurs et dirigeants.

↳ **Anthony ARCHAMBAULT** fait un point sur la reprise de la classe départementale des Courlis après de nombreux rendez-vous avec le collège.

↳ **Sébastien LEMERCIER** présente le calendrier des différentes actions PPF.

Agenda des prochaines réunions :

Bureau : semaine du 05 au 10/10

Comité de Direction : mardi 13 octobre 2020

Fin de la séance à 21h30

La Présidente du District : Françoise VALLET



Les Secrétaires de séance : Bernard MAY et Cécile TOURNOIS




Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.